

Hélène Lauzon: Je voudrais vous présenter maintenant mon co-président, M. Gary Merasty dont le vol avait été retardé, qui est maintenant des nôtres.

Josée Touchette: Merci. Merci madame la présidente, monsieur le président, les panélistes. Je m'appelle Josée Touchette, je suis le, la chef des opérations à l'Office national de l'énergie, et l'objectif de ma présentation aujourd'hui consiste à vous présenter les grands axes de la transformation interne que nous avons amorcée.

Pour mieux comprendre l'intention derrière cette transformation, j'aimerais d'abord broser à grands traits le tableau du contexte dans lequel nous opérons. M. Watson l'a souligné, lorsqu'il est arrivé en poste et lorsque moi je suis arrivée en poste, le contexte était tel que il était clair qu'on exerçait nos activités dans un contexte très dynamique qui évoluait très rapidement. Il était exact, également clair que ce contexte était caractérisé par une polarisation croissante des enjeux, que ce soit en matière de politique énergétique et climatique, que ce soit en matière d'enjeux autochtones, que ce soit en matière d'enjeux relatifs aux terres.

La confiance du public dans l'organisme de réglementation des pipelines tout au long du cycle de vie est essentielle, et c'est quelque chose que nous reconnaissons d'emblée. Également, des changements avaient été apportés par le parlement, notamment par la loi sur la Sûreté des pipelines qui visait à résoudre certaines questions, mais d'autres points restaient sans solution. Et donc, pour nous il était clair qu'il fallait commencer à regagner la confiance du public et c'est pourquoi nous avons amorcé un ambitieux programme de transformation interne.

Cela dit, nous sommes très heureux de voir qu'à ce moment-ci, il y a un panel qui est chargé de contempler la modernisation de l'Office national de l'énergie, et nous croyons que les efforts que nous avons mis en place vont faire en sorte que cela va pouvoir faciliter la tâche du panel dans la mesure où des démarches internes ont déjà été amorcées et dans certains cas, accomplies.

Laissez-moi maintenant vous parler des secteurs de transformation interne de l'Office. Ces secteurs, ils sont six, mais ils sont vraiment axés dans trois grands axes. Alors, d'abord il y a un axe d'amélioration de gouvernance interne qui vise à mettre l'accent sur le rendement ainsi que sur la reddition de comptes. Il y a un deuxième axe qui est axé sur la mobilisation accrue du public. Et finalement, un troisième axe qui consiste à miser sur les renseignements que nous possédons et notre rôle consultatif pour fournir aux Canadiens de l'information et des données neutres et complètes en matière d'énergie.

Laissez-moi maintenant vous parler un peu de certaines des mesures que nous avons prises à l'égard de la gouvernance interne. Nous avons mis en place une structure de gouvernance interne améliorée et de solides pratiques opérationnelles. Cela nous permet une meilleure reddition de comptes, tant aux Canadiens qu'au parlement et ce, de manière transparente.

M. Watson a fait état du nouveau cadre de résultats que nous avons mis en place, et nous croyons qu'avec ce cadre de résultats, les Canadiens seront plus à même de mesurer et d'évaluer globalement le rendement de l'Office. Cela nous donne les outils nécessaires pour nous regarder dans la glace pour nous évaluer et déterminer les mesures à prendre pour mieux répondre aux besoins et aux attentes du public.

Nous avons également mis en place de solides systèmes de gestion internes qui sont robustes et qui sont alignés sur le cadre de résultats. Par exemple, nous avons élaboré un système de gestion et un manuel pour guider nos employés dans cette démarche. Nous avons également procédé à une réorganisation de l'organisation pour mieux aligner les ressources et la structure sur les priorités de l'Office et du gouvernement et pour mettre en œuvre le cadre des résultats.

Laissez-moi maintenant adresser la gestion de la sécurité et des urgences. Au cours de la dernière année, l'Office a entrepris des initiatives de transformation dans les domaines de la gestion de la sécurité des urgences pour être plus transparent au sujet de ce qu'il attend de toutes les sociétés et compagnies qu'il réglemente. L'Office a tenu un processus de consultation publique sur l'accessibilité au plan d'intervention d'urgence, à la suite duquel les compagnies ont mis sur, ont mis leurs manuels de mesures d'urgence à la disposition des Canadiens.

Nous avons amélioré les systèmes de collectes de données et d'analyse des données pour tirer des leçons des incidents passés et réduire ainsi le nombre d'incidents futurs. L'Office a aussi rendu publics les indicateurs de culture de sécurité s'appuyant sur le cadre de culture de sécurité. Une plus grande collaboration avec les associations de l'industrie sur des questions telles que les systèmes de gestion de sécurité, les initiatives de culture de sécurité, et sur le travail de vérification sont maintenant en place, par exemple avec l'Association canadienne des pipelines d'énergie.

Laissez-moi maintenant vous parler un peu de transparence. L'Office améliore la transparence en mettant plus d'information sur la sûreté des pipelines et le rendement de l'industrie à la disposition de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à chaque étape du cycle de vie de l'infrastructure énergétique. Par exemple, nous affichons en ligne les rapports d'inspection sur le terrain. Nous affichons en ligne de l'information sur la conformité aux conditions. Nous communiquons publiquement les mesures d'exécution que nous prenons. Nous établissons des portails sur la conformité aux conditions propres à chaque projet.

Nous publions une carte en ligne des pipelines qui seront, qui sont réglementées, pardon, par l'Office. Cette carte doit être disponible sous peu. Nous modernisons le

site web et les stratégies relatives aux médias sociaux pour faciliter l'accès à l'information que nous détenons.

Permettez-moi maintenant de vous parler un peu de mobilisation. L'Office continue d'accroître la mobilisation partout au Canada tout au long du cycle de vie de l'infrastructure énergétique afin de comprendre les différentes perspectives et de renseigner les Canadiens sur ce qu'il, ce qu'il fait pour promouvoir la sécurité et la protection de l'environnement.

Par exemple, nous avons ouvert des bureaux régionaux tant à Vancouver qu'à Montréal. Nous avons amélioré et revitalisé le groupe chargé des questions foncières. Nous avons une entente avec la communauté métropolitaine de Montréal qui vise à favoriser l'échange d'information et à promouvoir la collaboration. Nous avons élaboré une nouvelle stratégie de mobilisation et sommes en train d'élaborer une nouvelle stratégie de participation et de mobilisation avec les groupes autochtones.

Nous avons un leadership plus assumé en matière d'intendance des systèmes de gestion des urgences dans certaines parties du pays. Nous avons une meilleure compréhension du rôle de l'Office et de ses attentes à l'endroit des sociétés tout au long du cycle de vie de l'infrastructure réglementée et nous partageons cette meilleure compréhension avec les Canadiens. C'est notre objectif de donner aux Canadiens des moyens appropriés de se rapprocher de l'Office à l'extérieur des audiences, quelque chose dont vous a parlé M. Watson tout à l'heure.

Laissez-moi maintenant vous parler de la participation valable et de l'innovation que nous faisons au chapitre des audiences. L'Office adopte de nouvelles approches novatrices afin d'offrir au public plus d'occasions valables de participer à ces audiences, des considérations accrues de l'avis du public dans les processus de l'Office. Par exemple, la partie orale de l'audience est diffusée en direct par l'entremise du site web de l'Office.

De meilleures communications sont, relatives aux audiences sont également faites. Par exemple, faciliter l'accès à l'information sur les processus de l'audience dans le site web de l'Office, et nous contribuons à la mise en œuvre des principes provisoires du gouvernement au-delà des exigences qui sont en place. D'autres membres de l'Office seront, par exemple, déployés pour améliorer la participation à l'extérieur des processus d'audiences réguliers. Donc ainsi une mobilisation accrue et une communication accrue avec les membres du public.

Des avis techniques sont donnés à Environnement et Changement climatique Canada pour l'évaluation des gaz à effet de serre en amont. Donc, encore là, des mesures accrues par rapport à ce que nous faisons autrefois.

Finalement, permettez-moi de vous parler un petit peu de ce que nous faisons en matière d'information sur l'énergie. Nous fournissons de l'information en matière d'énergie et des données de pointe qui sont complètes en matière d'énergie. Cela fait

partie de notre mandat comme le décrivait M. Watson, et ce, dans le but de favoriser un dialogue éclairé partout au pays.

Nous avons lancé un outil novateur pour clarifier cette information complexe sur l'offre et la demande énergétique et cela, nous l'avons fait grâce à des visualisations qui sont faciles à comprendre et qui laissent la personne qui va sur notre site web et qui utilise ces visualisations-là, qui laissent cette personne-là donc jouer avec les données et qui est capable de prendre certaines des variables et donc de poser des questions à l'outil et d'obtenir réponse à ses propres questions qui peuvent changer selon le lieu, la préoccupation ou la commodité à laquelle on est intéressée.

Nous mettons également à contribution d'autres organismes gouvernementaux pour relever les lacunes dans l'information sur l'énergie à la disposition des Canadiens et qui pourraient être comblées grâce à l'expertise interne de l'Office. Selon là, ce sont là, pardon, une, les mesures principales que nous avons prises et une vue d'ensemble, si vous voulez, quant aux initiatives de transformation que nous avons prises à l'interne de l'Office.

Donc, en conclusion, je voudrais vous laisser sur le fait que déjà, un travail considérable a été accompli au sein de l'Office pour réaliser une transformation interne mais cela dans les limites du cadre législatif existant. Cette transformation interne est bien alignée sur les objectifs de l'examen de modernisation qui vous a été confié et nous croyons que toutes ces mesures sont essentielles pour regagner la confiance du public.

Comme ce fut le cas pour les modifications législatives précédentes, l'Office attend vos modifications proposées et lorsqu'elles seront adoptées, les appliquera consciencieusement et le fera avec, avec enthousiasme. Nous croyons que cela est essentiel pour améliorer la confiance du public et nous savons qu'il faudra aussi innover dans d'autres secteurs de la filière énergétique, que ce soit la politique énergétique et climatique, les droits ancestraux et les défis qui seront décrits au cours de votre, de votre examen et qui vous seront présentés par les Canadiens.

Donc, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions, et encore une fois, accueillerons avec enthousiasme les changements que vous proposerez. Merci.

Hélène Lauzon: Merci Mme Touchette. Alors nous poserons nos questions à la fin des présentations.